

## Déclaration Liminaire :

**CTAP du 12 juillet 2022**

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, les membres du CTAP,

Pour **la CGT Pénitentiaire**, comment ne pas réagir à la publication des états généraux de la justice de vendredi dernier ? Même si nous ne nous attendions pas à des merveilles, il n'en demeure pas moins que le personnel pénitentiaire est le grand absent de ces états généraux de la justice. Une centaine de pages pour le rapport de la justice pénitentiaire avec à la clé un bref passage sur l'évolution du métier de surveillant. Rien de nouveau puisque le surveillant acteur incontournable d'une détention sécurisée et l'extension du module « respect » sont en marche depuis quelques mois. Le principe des états généraux est de mettre en lumière toutes les difficultés qui affectent notre ministère et ses directions et d'apporter des propositions qui permettraient de gommer ces problèmes. Pas un mot sur le recrutement nécessaire à nos missions, pas un mot sur le comblement des postes vacants, pas un mot sur les conditions d'exercice, pas un mot sur les conditions de travail, etc...

Pour **la CGT Pénitentiaire**, ce rapport nous a appris que certains corps avaient disparus de l'administration pénitentiaire ou alors que tout se passe au mieux pour ces corps. Quid des personnels administratifs, chevilles ô combien essentielles dans l'organisation de la justice ? Quid des personnels techniques, doit-on comprendre qu'ils sont sans importance ? Quid des personnels de commandement et de direction, n'ont-ils pas un rôle majeur dans le management et le fonctionnement des structures pénitentiaires ?

Les probationnaires ont donc la part belle dans ses états généraux. Si tout est mis en œuvre pour faciliter leur détention et leur parcours de peine, il y a lieu de penser que le surveillant pénitentiaire ne s'en portera que mieux, qu'il ne sera plus agressé, qu'il ne sera plus insulté et qu'il continuera inlassablement son rôle de groom-service. **La CGT Pénitentiaire** ne peut cautionner cet état de fait.

Ce rapport manque donc complètement de sérieux. Il n'y a qu'à lire la liste des participants et intervenants pour constater le manque de rigueur et faire injure à ces mandatés. Pour notre gouverne, on se réjouit presque de ne pas figurer dans ce rapport tellement il ne reflète pas la réalité des difficultés des personnels.

On ne va pas épiloguer sur ces états généraux mais notre déclaration liminaire sera synonyme d'un coup de gueule et d'un manque de respect vis à vis des personnels pénitentiaires.

Montreuil, le 12 juillet 2022.